



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE MEDICALE

Réunion du 24 Novembre 2017
Procès-Verbal N°10

PRESENTS : Docteurs CHAPPELLIER Jean François – GIORDANO Jacques – POUJOL Jean Louis.



APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Procès Verbal de la réunion précédente est APPROUVE à l'UNANIMITE.



DOSSIERS de SURCLASSEMENT

Dossiers ACCEPTES :

Mesdames,

DEMAR Yelena – AS FABREGUES - U 16 F en SENIORS
GAUCHER Elise – NIMES METROPOLE – U 17 F en SENIORS
LAMOUR Alicia – ES GRAND ORB – 16 F en SENIORS

Monsieur,

COMBES Kilian – AS MALZIEU – U17G en SENIORS

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'APPEL de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFO.

Le Médecin Fédéral – Jean François CHAPPELLIER,